



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU MERCREDI 22 DECEMBRE 2004

Présents : C. Finet, Présidente ff. ;

L. Quarta, Secrétaire ;

H. Boeckmans, M. Demey, Ch. Grumiau, C. Nicaise, C. Rivière, F. Trihan,
Ch. Troestler.

Invités : S. Bridoux, T. Brihaye.

Excusés : Ch. Carton-Lebrun, Ch. Michaux, A. Ozturk, F. Point, N. Tacheny,
J. Teghem-Loris.

1. Approbation de l'ordre du jour.

L'ordre du jour repris ci-dessous est approuvé.

2. Approbation du procès-verbal du 17 septembre 2004.

Le procès-verbal est approuvé.

3. Communications du Président.

Pour mémoire.

4. Examen d'une demande d'admission de la part d'une étudiante française.

Mme Aurélie Druart, actuellement étudiante à l'université de Perpignan, en troisième année de licence en sciences et technologie mention Mathématiques, souhaiterait poursuivre ses études dès l'année académique prochaine à l'Université de Mons-Hainaut, en première année de Master en sciences Mathématiques.

Après avoir pris connaissance de son dossier et après discussion, le Conseil d'Institut autorise, à l'unanimité, l'étudiante, en cas de réussite de l'année d'étude en cours, à s'inscrire en première année de Master (ou en seconde Licence) en sciences Mathématiques à l'UMH en 2005-2006.

5. Plan-Langues.

Dans un courrier électronique datant du 11 octobre 2004, le Président de l'Institut de Mathématique, Ch. Michaux, demandait aux membres du Conseil de réfléchir aux différentes possibilités concernant la poursuite du plan « langues » au-delà de la deuxième année de Baccalauréat.

Excusé, Ch. Michaux a fait savoir qu'il se ralliait à la proposition de F. Point (voir ci-dessous) et qu'il prendrait contact avec Mme D. Waimberg et Mme R. Shelby, actuellement responsables du cours d'Anglais, dès le mois de janvier prochain. C. Finet signale que lors d'une rencontre informelle avec ces deux enseignantes, celles-ci se sont dites ouvertes à toutes propositions. Les membres du Conseil, les étudiants en particulier, sont tout à fait conscients de leur volonté de rencontrer les aspirations des différentes sections concernées par ce cours.

C. Finet commence par lire la proposition formulée par F. Point (absente et excusée):

J'ai vu que sur le site de l'AMS: <http://www.ams.org/bookstore/videos>, il y avait un large choix de cassettes videos, d'une duree allant de 35 minutes a une heure (et parfois plus), pour environ 40 dollars (des membres du departements sont membres de l'AMS). Si, on adoptait cette idee, ce ne serait pas mal que chacun d'entre vous aille voir sur ce site et propose la(es) cassettes qu'il juge les plus adequates. (Pour citer quelques titres: "Funny numbers:an evening with Steve Martin in conversation with Bob Osserman", "Wavelets making waves in mathematics and engineering" (par I Daubechies), "The mysteries of space" (par M. Atiyah), "Cases studies of political opinions passed off as science and mathematics"(par S. Lang), "Von Neumann algebras in mathematics and Physics" (par V. Jones), "The story of higher-dimensional Poincare conjecture (what actually happened on the beaches of Rio de Janeiro) (par S. Smale)....

Concernant l'anglais, d'un point de vue professionnel, il me semble que l'on peut rencontrer les problemes suivants:

- 1-comprehension d'un expose (oral)*
- 2-exposer soi-meme les resultats de son travail en anglais*
- 3-participer a une conversation informelle sue ces memes resultats*
- 4-redaction de son travail*
- 5-comprehension d'un texte scientifique*

En enseignant, je me suis rendu compte que le point 5 presentait des difficultes a certains etudiants (il y a pas mal de textes anglais qu'il est utile d'avoir comme references mais parfois ca represente un effort reel, pour certains, de les lire.

Une suggestion de Thomas Brihaye est la suivante: chaque semaine chaque

*etudiant peut choisir un article de journal au choix et doit le resumer, en francais, en anglais (et ce travail est corrige).
(Il est pour certains plus amusant de lire les commentaires sur un match de foot, et pourquoi pas pour commencer...)*

*Pour le point 1, j'ai pense que ces cassettes de l'AMS pourraient etre utiles. Par exemple, tout le groupe d'etudiants pourrait en ecouter une en entier, en faire un premier resume et ensuite pendant les seances suivantes la re-ecouter par quart d'heure de facon plus approfondie, en s'attachant d'une part a la langue et d'autre part au contenu mathematique.
Par ailleurs, ces cassettes pourraient etre ecoutees dans un labo de langues a la demande individuelle.*

Parmi les auteurs de ces cassettes, il y a (au moins une belge mais qui vit aux USA depuis pas mal de temps, un anglais, un francais, un neerlandais etc et donc je presume differents accents ce qui n'est pas mal.

Concernant le point 4, chaque etudiant pourrait ecrire un resume en anglais de son memoire (ou d'un travail personnel qu'il aurait fait et encore une fois ce serait corrige individuellement).

*Veuillez m'excuser d'insister ainsi sur cette correction individuelle mais pour moi une difficulte est d'appliquer les regles de grammaire apprises a une situation concrete: on veut exprimer une (des) idees precises et le probleme est: comment/ en ne commetant pas trop d'erreurs. D'autre part, il y aussi cette repetition d'exercices de comprehension orale: au cours de ma propre scolarite on en faisait de facon individuelle- a l'examen et c'est a peu pres tout!
(Quand c'est propose a tout un groupe seuls les meilleurs participent et en profitent).*

Cette proposition sert de base à la discussion.

Les étudiants présents confirment les difficultés mentionnées plus haut. Leur première préoccupation est de pouvoir lire et comprendre un texte scientifique en anglais, avant de pouvoir s'exprimer, oralement ou par écrit. Dans le cadre de leur mémoire de fin d'études, ils rencontrent également des difficultés de traduction des termes spécifiques aux mathématiques. M. Demey suggère que les Professeurs donnent régulièrement la traduction anglaise des nouvelles notions introduites au cours.

Après discussion, il se dégage un avis commun: la proposition de F. Point rencontre les besoins des étudiants en section Mathématique. Sa mise en oeuvre doit s'étaler sur plusieurs années d'études et suppose des moyens supplémentaires (vu la grande charge de travail que représente la correction individuelle des travaux des étudiants). Le tout doit être coordonné par un responsable de l'Institut.

En deuxième année de Baccalauréat, l'Institut souhaiterait que les étudiants puissent acquérir les bases minimales nécessaires à la compréhension d'un texte scientifique. C. Finet et Ch. Grumiau pensent qu'une évaluation des cours de Langues donnés jusqu'à présent est

nécessaire. Les autres membres du Conseil suivent leur avis. Néanmoins, les questionnaires existant ne semblent pas appropriés. Peut-être existerait-il un formulaire plus adéquat à l'EII?

A l'issue de la troisième année du Baccalauréat, les étudiants devraient être capables de comprendre un texte de vulgarisation scientifique et de le résumer, au moins en français. Au cours de la première année de Master (le cours pourrait être à option), l'accent serait porté sur la compréhension à l'audition (idée des cassettes mentionnées plus haut, en veillant à ce que le contenu mathématique ne pose pas un réel problème supplémentaire) ainsi que sur l'expression orale (résumés et exposés en anglais). Ch. Troestler propose également de se renseigner sur les possibilités existant en ligne sur internet (le site du MSRI par exemple).

6. Convention Lille-UCL-ULB-UMH pour l'organisation du Master.

C. Finet informe l'Institut de la proposition faite par le Professeur Y. Félix (UCL) d'une convention d'association en seconde année du Master en Mathématique. Elle lit cette proposition:

Convention d'association en M2 (seconde année de la maîtrise)

(Lille - Louvain-La-Neuve - Mons - Bruxelles)

Les départements de mathématiques des universités mentionnées ont décidé de collaborer dans l'organisation du M2. Cette collaboration a pour objectif de :

- rendre plus performante l'offre de cours*
- permettre à chaque étudiant désireux d'effectuer une thèse dans une des universités de rencontrer dès son année de M2 une équipe de recherche d'une autre université*
- internationaliser notre programme, et lui donner une visibilité extérieure plus importante*

L'accord porte sur les points suivants

1. Chaque étudiant est inscrit dans une université et suit le programme de cette université.

2. Un étudiant d'une des universités peut demander à mettre à son programme de M2 des cours de M2 des autres universités. Il doit avoir la possibilité d'en prendre au moins un.

Le nombre maximum de crédits ainsi permis est déterminé par chaque université.

Les choix des étudiants devront être acceptés par le responsable du M2 de son université selon des modalités à définir localement (cohérence du programme, ..).

3. Chaque partenaire s'engage à recevoir les étudiants envoyés par les autres universités. En particulier tout cours de M2 ayant des étudiants inscrits doit avoir lieu même si les seuls étudiants inscrits sont des

étudiants des autres universités.

4. Chaque partenaire transmettra aux autres, avant juin, le programme exact des cours de M2 offerts dans son université l'année suivante. Chaque partenaire transmettra à ses étudiants la liste des cours de M2 offerts dans les autres universités.

5. Les partenaires se mettent d'accord sur la possibilité d'organiser des années thématiques commune (avec un programme intensif sur un thème donné). Toute l'activité se déroulerait pendant un semestre dans une université et pendant l'autre dans une autre université.

6. Le diplôme de tout étudiant participant à ce programme serait accompagné d'un certificat indiquant que ce diplôme a été obtenu dans le cadre d'une convention internationale regroupant les universités de .

Remarque

Cette convention n'est pas exclusive. Chaque université est libre d'établir d'autres conventions.

Malgré le regroupement des institutions universitaires francophones en Académies, C. Finet souligne la volonté des différents départements de Mathématiques de maintenir des contacts et collaborations en dehors de leur propre Académie. Elle est tout à fait favorable à cette démarche. Le Conseil d'Institut soutient cette position et vote unanimement en faveur de cette proposition de convention.

7. Ouverture du deuxième cycle Master dès 2005-2006.

C. Finet informe L'Institut de la possibilité de l'ouverture du deuxième cycle Master dès 2005-2006. Le Rectorat a demandé aux Facultés de se préparer à cette éventualité. En tant que Doyen de la Faculté des Sciences, C. Finet affirme que les Présidents de tous les Instituts de la Faculté des Sciences sont unanimes: sans aucun moyen supplémentaire, il est impossible d'organiser le Master dès 2005-2006. Le Conseil d'Institut partage également cet avis.

8. Divers.

Pour mémoire.

Le Secrétaire,

La Présidente ff.,

L. QUARTA

C. FINET